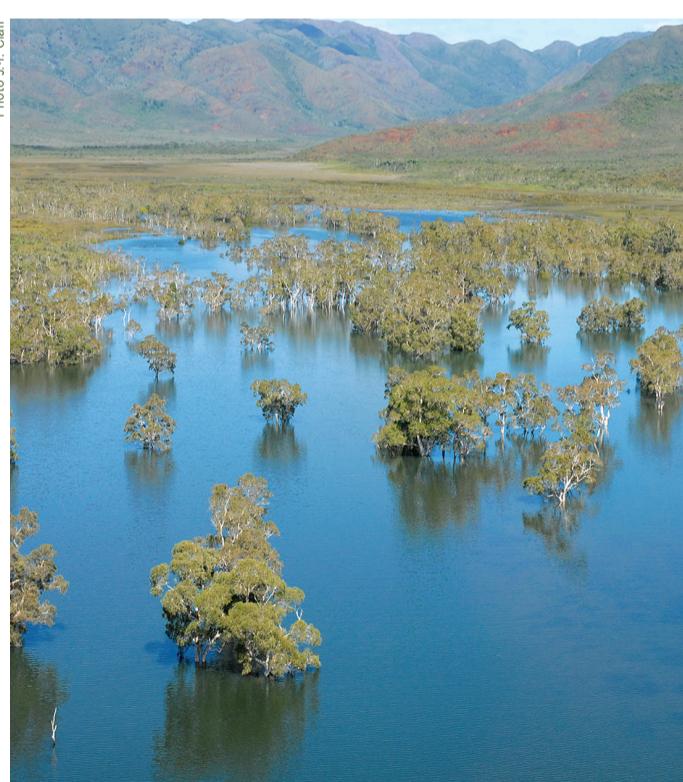
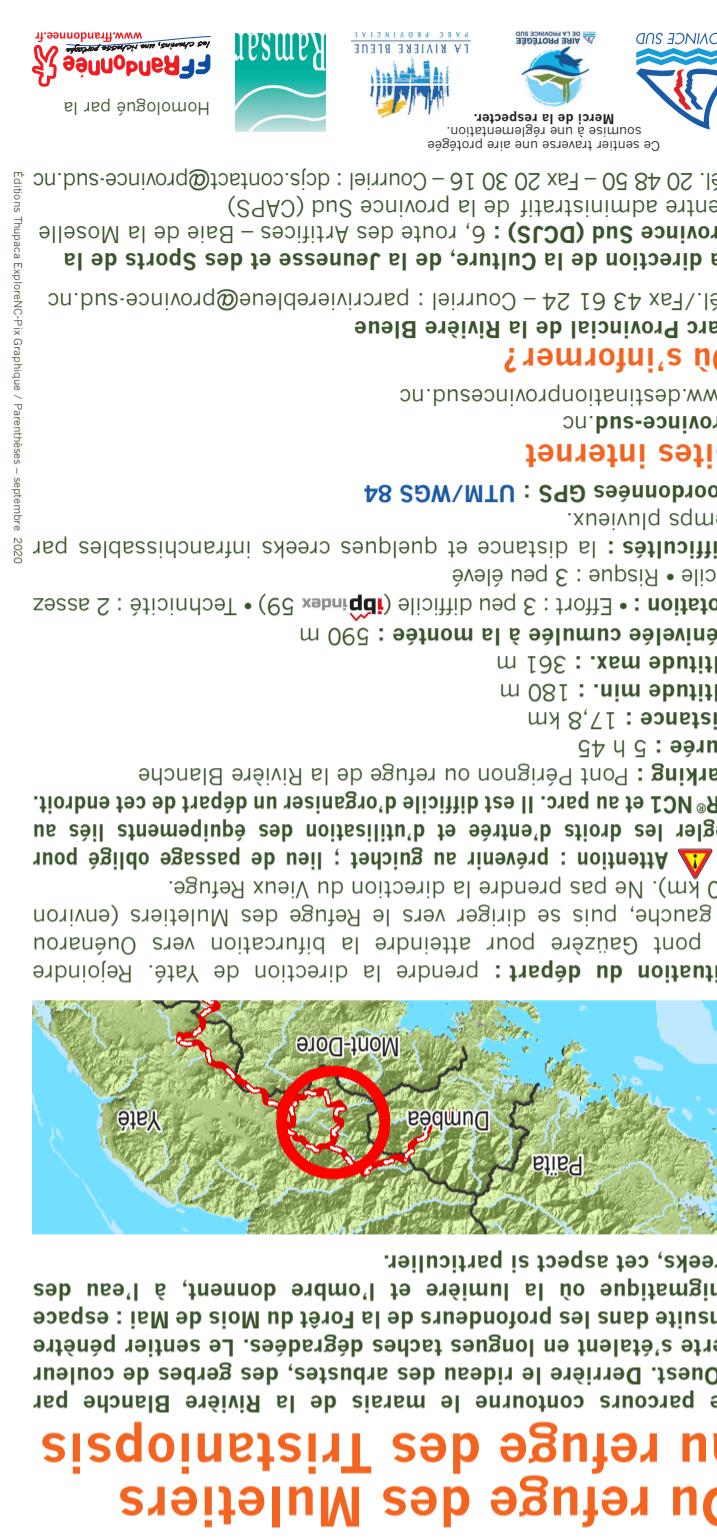


LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE



Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Kaoris (*Agathis lanceolata*) et araucarias (*Araucaria bernieri*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarius fulcitus*) ainsi que des fougères arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardii*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud.

Informations pratiques : le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h (hors vacances scolaires). Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la Vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.

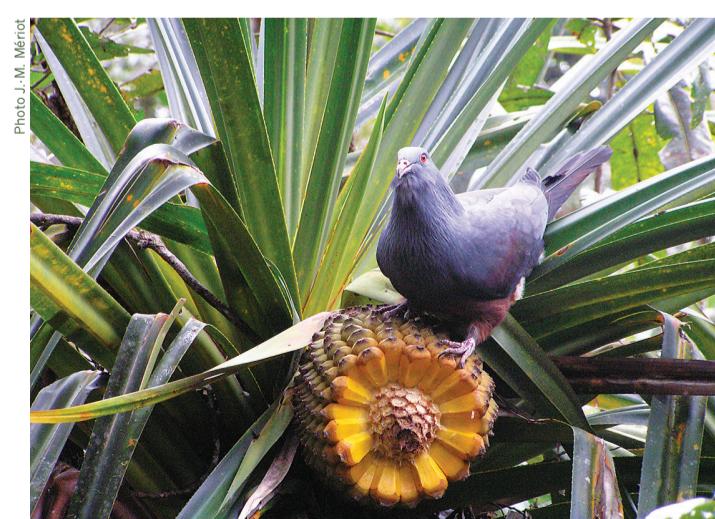


Du refuge des Muletiers au refuge des Tristaniopsis



LE CHEMIN DE FER

Au début du XX^e siècle, un important réseau de voies ferrées parcourait les différentes vallées du parc, afin de transporter les troncs issus de l'exploitation forestière ou le minerai de chrome (La Lucky Hit/Forestière). Plus de 36 km de voie ferrée ont été construits entre le parc et l'embouchure de la Rivière des Pirogues, où était installée la scierie de la société « La Forestière ».



LE NOTOU (*Ducula goliath*)

LE NOUVEAU (Casuia genalis)

De ce gros pigeon gris bleuté, les marcheurs ne connaissent, en général, que le chant guttural qui martèle les profondeurs de la forêt humide. Les yeux, le bec et les pattes sont rouges. Il reste immobile de longues heures, perché au sommet des arbres et se nourrit de graines ou de fruits comme celui du pandanus. Il souffre de la réduction des surfaces de forêt humide et de la prédation exercée par l'Homme. La chasse est interdite dans le pays et réglementée en province Sud (provinces sud-est).



Informations sécurité

LE GECKO

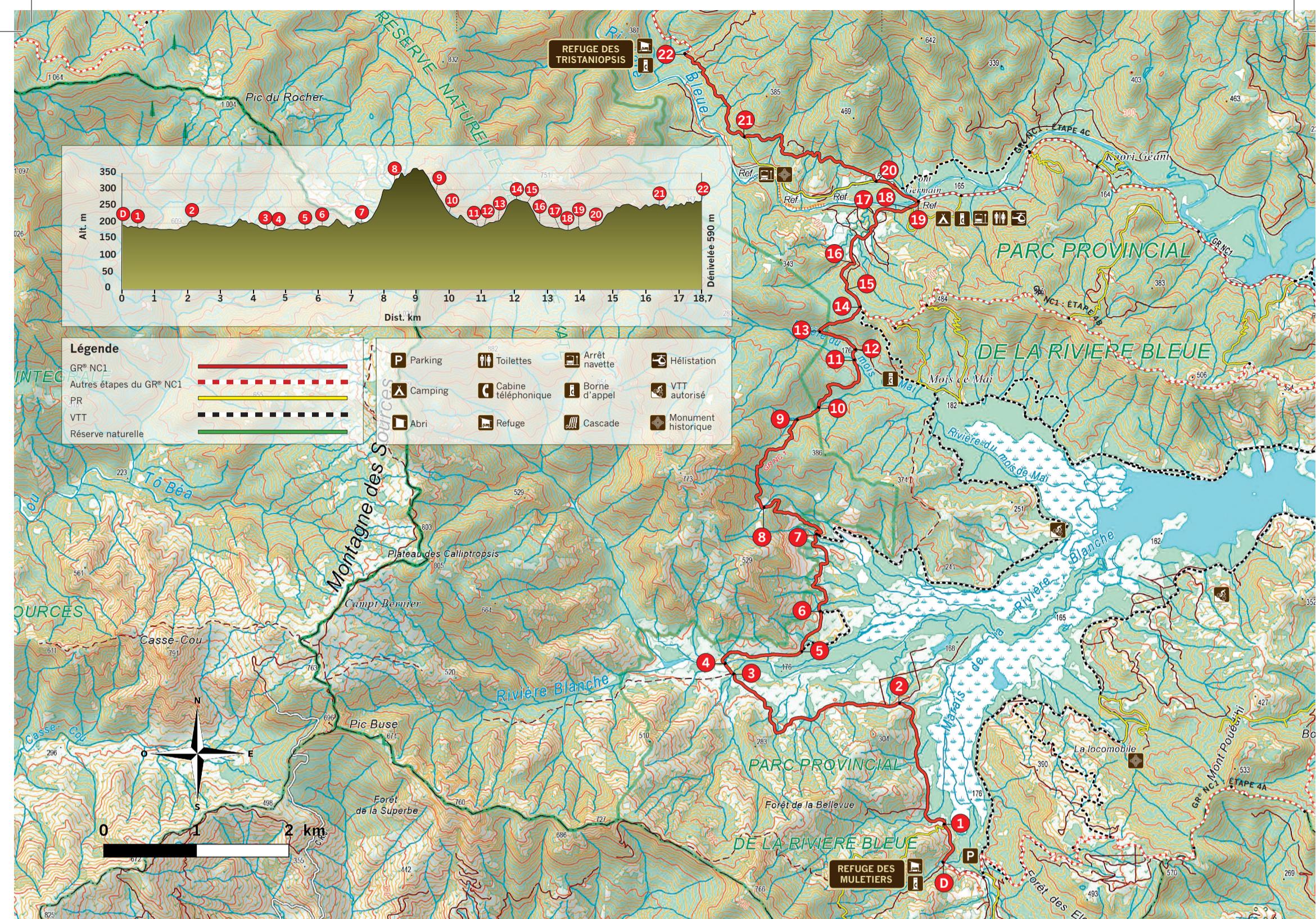
Soixante-douze espèces de lézards et de geckos, dont soixante-dix sont endémiques, sont recensées en Nouvelle-Calédonie. Inoffensifs et discrets, ils habitent surtout la forêt humide, mais on en trouve dans des écosystèmes étonnantes comme le maquis ras du Sud. Les geckos sont nocturnes, les lézards, diurnes. C'est en Nouvelle-Calédonie que vit le plus gros gecko arboricole du monde (*Rhacodactylus leachianus*). Le petit margouillat, espèce introduite, est le plus répandu et aime vivre là où les Hommes sont installés. Le cri caractéristique qu'il émet fait de lui un compagnon familier.



LES MARMITES DE GÉANT

Ce sont des cavités naturelles, creusées par le tourbillonnement de l'eau et de galets leur donnant une forme quasi circulaire. Elles sont nombreuses dans le lit et sur les berges de la Rivière Bleue, notamment dans le secteur des Cornes du Diable.





DESCRIPTION DU PARCOURS

Du refuge des Muletiers à la Forêt du Mois de Mai
(7,4 km – 1 h 45)

D Refuge des Muletiers (GPS : 671180 – 7547985 ; alt. 190 m) : [> huit couchages] suivre la bonne piste carrossable vers le Nord. Traverser plusieurs creeks dont la plupart sont pérennes [> certains forment quelques beaux trous d'eau claire en bordure de route].

1 Sentier de la Mine Renaissance (GPS : 671200 – 7548393 ; alt. 182 m) : continuer et atteindre un épaulement. La piste vire vers l'Ouest en suivant la base des contreforts montagneux.

2 Point de vue (GPS : 670730 – 7549694 ; alt. 208 m) : vue dégagée sur le Marais de la Rivière Blanche.

3 Radier (GPS : 668941 – 7550027 ; alt. 210 m) [> beau trou d'eau] : traverser et aboutir à la rivière.

4 Gué de la Rivière Blanche (GPS : 668850 – 7550139) [> traversée déconseillée par fortes pluies] : gagner l'autre rive et prendre à droite. La piste vire vers l'Est pour contourner les contreforts de la Montagne des Sources. Environ 1 km plus loin, rejoindre le départ d'un raccourci. Quitter le ruban de terre rouge vers la gauche pour couper une longue courbe de piste carrossable, avant de la retrouver plus loin. Prendre à gauche. À l'extrémité Nord-Ouest du Marais de la Rivière Blanche, la piste oblique franchement vers l'Est. À l'extérieur de la courbe marquée, abandonner la piste carrossable pour emprunter vers la gauche une amorce de piste qui grimpe dans le maquis.

5 Bifurcation (GPS : 669679 – 7550261 ; alt. 180 m) : quitter la bonne piste et prendre à gauche.

6 Bifurcation (GPS : 669883 – 7550687 ; alt. 188 m) : prendre à gauche sur la bonne piste.

De l'entrée dans la Forêt du Mois de Mai au Pont Germain
(6,6 km – 2 h 45)

7 Bifurcation (GPS : 669853 – 7551516 ; alt. 195 m) : la vieille piste se transforme rapidement en sentier et prend progressivement de l'altitude dans les fougères, puis pénètre dans la forêt. Après avoir franchi une petite épaulement boisée, atteindre un cours d'eau.

8 Creek des Sélaginelles (GPS : 669289 – 7551810 ; alt. 315 m) [> plantes vivaces, témoins vivants de l'ère primaire, proches des pieds-de-loup connus dans l'hémisphère Nord (lycophores)] : sur l'autre rive, le sentier chemine à plat,



rejoint un col boisé, puis dégringole vers le bas de la pente enfouie dans la forêt jusqu'au creek.

9 Petit confluant (GPS : 669659 – 7552745 ; alt. 250 m) : le chemin traverse plusieurs fois le petit affluent.

10 Traversée de creek (GPS : 669891 – 7552875 ; alt. 200 m) : suivre le sentier. Après le dernier franchissement, longer la base du relief, puis rejoindre la rivière.

11 Rivière du Mois de Mai (GPS : 670281 – 7553380 ; alt. 168 m) : traverser (> l'eau peut être profonde) [> quelques vestiges d'un pont]. Poursuivre sur le sentier en suivant le balisage.

12 Intersection (GPS : 670294 – 7553491 ; alt. 175 m) : virer à gauche [> le sentier à droite conduit vers le Pont Pérignon en longeant à distance la rive gauche de la Rivière du Mois de Mai et sa vaste zone humide incluse dans la zone reconnue par la convention RAMSAR]. Atteindre une intersection.

13 Bifurcation (GPS : 669910 – 7553687 ; alt. 194 m) : [> ignorer la sente qui continue tout droit]. Prendre franchement à droite pour gravir lentement le versant Nord de la vallée. Après une montée parfois glissante et boueuse, rejoindre une piste en assez bon état à la sortie de la forêt.

14 Col à Gustave (GPS : 670353 – 7553945 ; alt. 276 m) : [> Jonction avec le point n° 18 de l'étape 4B]. Prendre à gauche et sortir du bois. Parvenir à une intersection sur une épaulement. Rester sur la piste principale pour descendre vers la vallée de la Rivière Bleue (> ignorer l'embryon de piste qui disparaît à gauche). Traverser une zone parsemée de petits marais. À l'approche de la Rivière Bleue, le sentier infléchit sa trajectoire vers l'Est. Dépasser une jonction.

15 Épaule dégagée (GPS : 670201 – 7554131 ; alt. 278 m) : début de la descente.

16 Hélistation (GPS : 670268 – 7554508) : poursuivre vers le bas.

17 Intersection (GPS : 670559 – 7554983) : prendre à droite.

18 Sentier des Méliophages (GPS : 670925 – 7555022 ; alt. 176 m) : continuer pour arriver à l'aire du Pont Germain.

Du Pont Germain au refuge des Tristaniopsis
(3,8 km – 1 h)

19 Pont Germain (GPS : 670989 – 7555071 ; alt. 170 m)

[> agréable zone de bivouac à proximité de la rivière ; faré, WC, point d'eau ; cagous habitués à la présence humaine] (> les baigneurs doivent être vigilants, des crues soudaines peuvent survenir par fortes pluies. La couverture GSM disparaît) : traverser le pont vers le Nord. Continuer [> borne d'appel d'urgence] sur la piste carrossable, puis la quitter.

20 Bifurcation (GPS : 670538 – 7555292 ; alt. : 192 m)

[> départ du sentier de la Source ; cabine téléphonique] : prendre à droite. Une ancienne piste de débardage monte à la base de la Montagne Bleue (Gwé Buru), en progressant vers l'Ouest. Rejoindre un creek (> traversée sur les blocs glissants par temps humide). Rejoindre en sous-bois la piste forestière (> section commune avec le Sentier de la Source, balisé en jaune).

21 Barrière (GPS : 669118 – 7555785 ; alt. 233 m)

[> panneau d'information] : prendre à droite. Le parcours suit une ancienne piste forestière en contre-haut de la Rivière Bleue. Traverser un radier bétonné et atteindre la fin de l'étape.

22 Refuge des Tristaniopsis (GPS : 668489 – 7556681 ; alt. : 255 m) : il est installé au calme dans la forêt, à l'extérieur d'une courbe de la piste [> joli creek à proximité, approvisionnement en eau et borne d'appel d'urgence].

